



**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION  
2024  
Pour l'activité 2023**

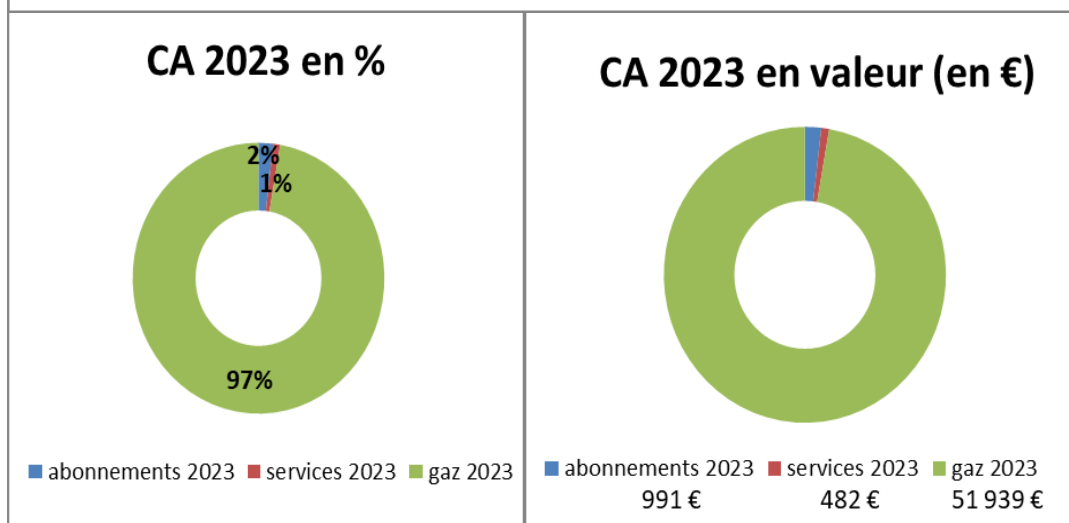
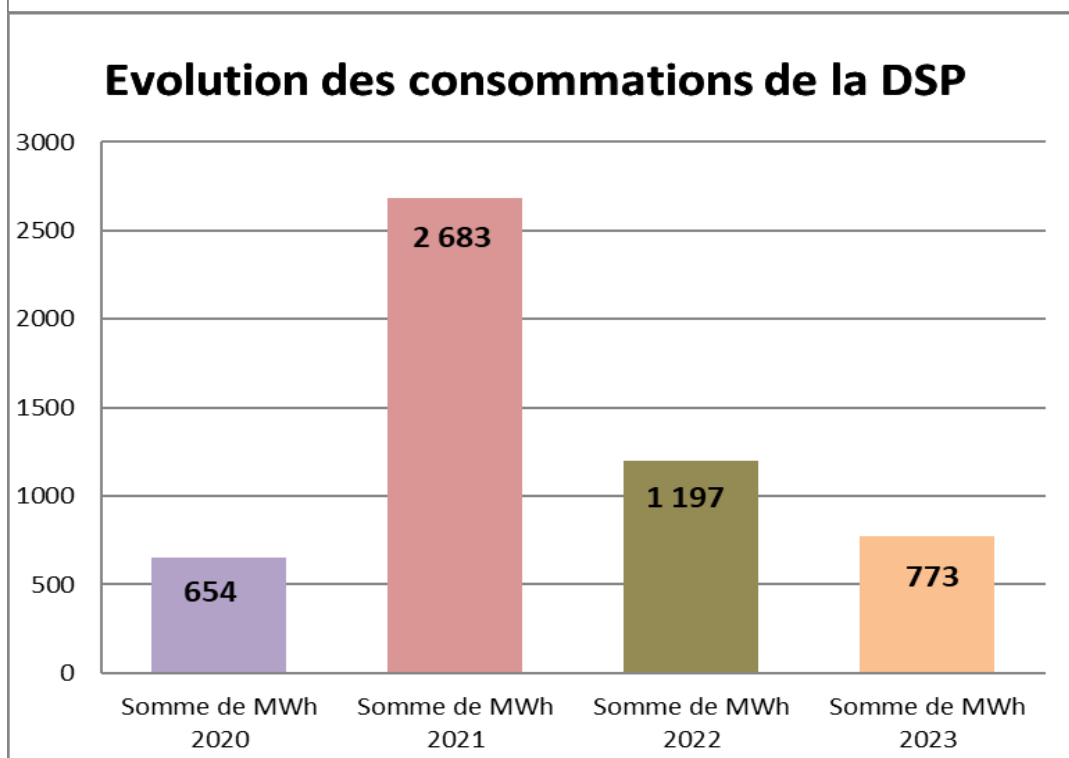
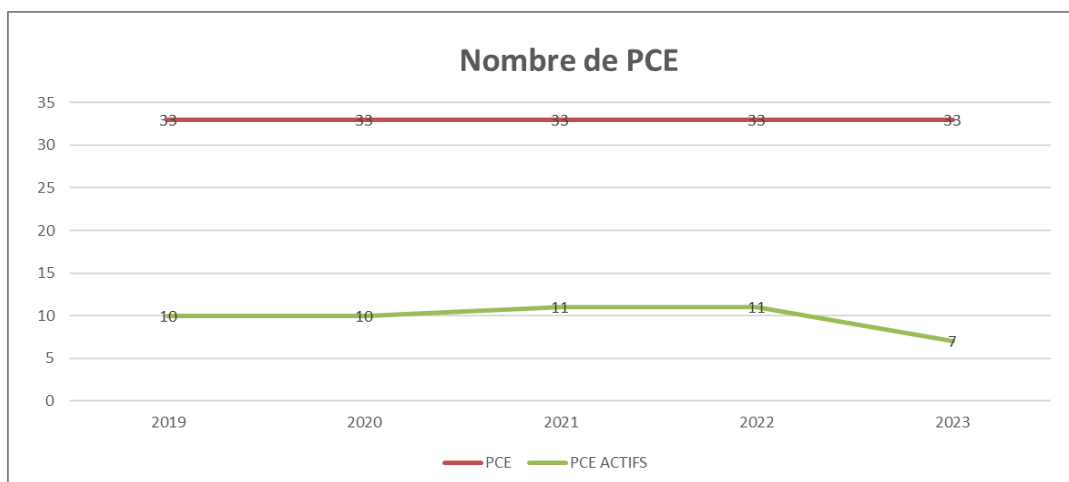


# SOMMAIRE

- I. Les Chiffres clés de l'année 2023**
- II. Faits marquants de l'année 2023 et perspectives nouvelles**
- III. Suivi Relation Clientèle – fiche contact**
- IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/10/2023**
- V. Inventaire Technique au 31/10/2023**
- VI. Travaux sur l'exercice 2023**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Inventaire Physique et Financier**
- IX. Information et Communication**
- X. Annexes**
- XI. Lexique**



## I. Les Chiffres clés de l'année 2023 :



## **II. Faits marquants de l'année 2023 et perspectives nouvelles :**

### **a) Le Développement du réseau :**

Pour information, notre budget investissement était prévu pour 764 K€ suivant un tracé de 8 660 mètres, à fin 2023 nous en sommes à 442 K€ pour 4 439 mètres.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle demande de branchement sur la DSP.

### **b) Faits significatifs**

Au mois de novembre 2023, Primagaz a déclenché le changement de son ERP et a mis en place l'application SAP. C'est un type de logiciel utilisé dans de nombreuses entreprises afin de centraliser toutes les activités et données sur un seul outil.

Cette évolution a eu un impact non négligeable. Bien que l'activité ait pu être maintenue, certaines missions ont été ralenties durant les 2 derniers mois de l'exercice notamment la facturation.

De plus, ces perturbations nous ont obligés à arrêter les comptes financiers de l'année au 31/10/2023 empêchant une facturation complète de nos clients sur les 2 derniers mois de l'année.

C'est pourquoi, l'activité du CRAC est basée sur 10 mois et non sur l'année civile complète.

### **c) Résultats économiques :**

Nous constatons une baisse des consommations de 35% par rapport à l'année précédente.

Nous subissons un déséquilibre financier sur votre concession également due à la sobriété énergétique de la réglementation RE2020 avec une baisse de la consommation des usagers en moyenne de 15% cette année sur le plan national.

2 résiliations constatées sur 2023.

## **III. Suivi Relation Clientèle – Fiche Contact :**

PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Cette organisation permet de coordonner les actions auprès de ses différents Services. Elle suit la vie de ses Concessions notamment sur un plan

administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

En ce qui concerne la qualité et les principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- Un Responsable Administratif Collectivités – Christian GOVIGNON est à votre écoute pour toutes problématiques commerciales, administratives et financières sur la DSP.
- Un Responsable Secteur Entreprises & Collectivités – Julien BELLOC

Notre Commercial est votre référent pour toute la gestion commerciale de la Concession au niveau notamment de :

- La prospection
- La signature des contrats

Le suivi, l'accompagnement et la fidélisation des usagers.

- L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local est Grégory LAPEYRE, Responsable Travaux Réseau (RTIR).

### **Les accueils de la clientèle**

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**Espace Innovalia – Bâtiment A  
46-48 Chemin de la Bruyère  
69570 DARDILLY**

### **Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi sans interruption**

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur [www.primagaz.fr](http://www.primagaz.fr) dans la rubrique « **Accéder à votre agence en ligne** ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'agence commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an. Nous vous informons par ailleurs, que nous avons changé de Prestataire de relève cette année. Notre choix s'est porté sur le Prestataire PROXISERVE.

**Nombre de réclamations en 2023** : 1 réclamation

Elle concerne la résiliation et la prise en compte de l'index du compteur de l'usager dans son solde de tout compte.

#### **IV. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/10/2023**

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane sur les communes d'EYMET, SERRES et MONTGUYARD, et SIGOULES régie par une convention datée de janvier 2007 pour une durée de 30 ans.

Fin 2023, seule la commune d'Eymet est en activité. Pour les communes de Sigoules et de Serres-et-Montguyard, leur réseau n'est pas en exploitation, il n'y a donc pas de client alimenté par un réseau public de gaz sur ces deux communes.

La commune de Eymet est alimentée par 3 réseaux dont le premier a été mis en service le 22/04/2008, le second le 05/10/2009 et le troisième le 15/02/2012.

Au 31 Octobre 2023, nous comptons **33** branchements au réseau de distribution dont **7** PCE actifs.

En 2023, le total en kWh facturés s'élève à **773 261 kWh** pour les usagers consommateurs.

Commune	Usagers raccordés	Consommateurs	KWH facturés
<b>EYMET - BEYNE</b>	2	2	40 932
<b>EYMET – LE STADE</b>	25	4	69 617
<b>EYMET – FONFREDE</b>	6	1	662 712
<b>SIGOULES</b>	0	0	0
<b>SERRES ET MONTGUYARD</b>	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>7</b>	<b>773 261</b>

Certains foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

Nous vous avons transmis la mise à jour de la grille tarifaire de la DSP en avril, août et décembre de l'année dernière.

## V. Inventaire Technique au 31/10/2023

D'un point de vue technique, nous ne constatons aucun changement de longueur par rapport à l'année 2022. Pour mémoire, le réseau en Polyéthylène Haute Densité (PEHD) compte **4439 mètres linéaires (ml)\*** sur l'ensemble de la DSP au 31 Octobre 2023.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	PEHD 125	TOTAL
EYMET - BEYNES	3	0	87	387	0	<b>477</b>
EYMET – LE STADE	177	28	2 793	0	0	<b>2 998</b>
EYMET – FONFREDE	21	0	109	834	0	<b>964</b>
SIGOULES	0	0	0	0	0	<b>0</b>
SERRES ET MONTGUYARD	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>28</b>	<b>2 989</b>	<b>1 221</b>	<b>0</b>	<b>4 439</b>

\*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **11** citernes au 31 Décembre 2023.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
EYMET - BEYNES	30 m3	Aérienne	1
EYMET – LE STADE	3T200	Aérienne	4
EYMET – FONFREDE	3T200	Enterrée	6
SIGOULES	0	0	0
SERRES ET MONTGUYARD	0	0	0
<b>TOTAL</b>			<b>11</b>

## VI. Travaux sur l'exercice 2023

Aucune réalisation de travaux n'a été effectuée durant l'année 2023.

Afin de préserver la sécurité des sites DSP, nous avons transmis un courrier à la commune en date du 15/12/2023 mettant en avant les dispositions législatives en matière de réalisation des travaux sur la voirie.

Nous rencontrons, encore aujourd'hui, trop d'incident lié au manque d'information de la part des prestataires extérieurs réalisant ce type de travaux à proximité de nos réseaux DSP.

### Demandes de travaux envoyées avec présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 5
- Nombre de DT : 1
- Nombre de DICT : 2
- Nombre d'ATU : aucune
- **Soit un total de 8 demandes.**

### Demandes de travaux envoyées sans présence d'ouvrage gaz :

- Nombre de DT-DICT : 2
- Nombre de DT : aucune
- Nombre de DICT : aucune
- Nombre d'ATU : 1
- **Soit un total de 3 demandes.**

## VII. Qualité et Sécurité

### Sécurité

La formation des Cadres des « Services Départementaux Incendie Secours » est assurée et suivie par le Département CHSCT de PRIMAGAZ. Cette formation s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces.

Un service d'appel de Sécurité et de dépannage est à votre disposition 24h/24 et 365j par an au numéro vert sécurité suivant :

## Ligne Sécurité Primagaz 24h/24 7j/7



### Visites de surveillance réseau :

3 visites de surveillance réseau ont été réalisées en 2023.

### Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite	Fuite détectée
24-EYMET-11092009-16489	Le Stade Bretou	25/04/2023	2
24-EYMET-08102009-16684	Secteur Fonfrède	24/04/2023	Aucune
24-EYMET-28012009-12822	Commune - Conserverie Beyne	24/04/2023	Aucune



L'exploitation des réseaux de gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou correctives) est assurée par le Département Technique.

#### Incidents d'exploitation :

On signale un incident d'exploitation sur les réseaux de la DSP sur 2023.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date intervention	Fuite détectée	Matériel concerné
24-EYMET-08102009-16684	Secteur Fonfrède	17/04/2023	Incendie chaudière	Installation intérieure

Pour votre information, notre prestataire de surveillance réseau (SUR) a été missionné dans le cadre de France Gaz Liquide pour intervenir sur toute urgence gaz. Le prestataire de surveillance actuel est l'entreprise SNEF. Le rapport du SPA vous est communiqué en annexe pour votre information.

#### Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau) :

On signale deux micro-fuites lors du passage du technicien sur les stockages de la DSP au moment de la visite de surveillance du réseau 2023. Par ailleurs, notre ligne sécurité a remonté les incidents suivants :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date intervention	Fuite détectée	Matériel concerné
24-EYMET-08102009-16684	Le Stade Bretou	24/04/2023	Micro-fuite	Détente
24-EYMET-08102009-16684	Le Stade Bretou	17/05/2023	Matériel défectueux	Remplacement presse étoupe robinet
24-EYMET-08102009-16684	Le Stade Bretou	06/10/2023	Sur remplissage	Citerne stockage

On ne signale pas d'autres appels de la ligne sécurité Primagaz sur 2023. Les rapports de maintenance vous sont communiqués en annexe pour information.

Aucun incident majeur par ailleurs n'est à constater sur le territoire de votre concession.

#### Qualité :

Le gaz propane distribué par Primagaz est conforme aux spécifications administratives et aux éventuelles normes professionnelles appliquées usuellement par les opérateurs. Vous trouverez la fiche commerciale propane résumant ces spécifications au sein de ce présent rapport.

## Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.

Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent sa composition et ses spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie des raffineries est certifié conforme à la réglementation française, ce que confirment les Douanes lors des contrôles avant de rentrer sur le Territoire.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg (ou 25,9 kWh/m<sup>3</sup>) à 15°C et 1013 mbar.

Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en Délégation de Service Public ainsi que tous les compteurs clients mis en gaz. Au moyen du manomètre, la lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

## VIII. Inventaire Physique et Financier

### a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 10.000 kWh
P2	de 10.001 à 30.000 kWh
P3	de 30.001 à 60.000 kWh
P4	de 60.001 à 500.000 kWh
P5	de 500.001 à 800.000 kWh
P6	plus de 800.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/10/2023						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
EYMET	1	2	1	1	1	1	7
SIGOULES	0	0	0	0	0	0	0
SERRES ET MONTGUYARD	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

\*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2023						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
EYMET	- 988	15 631	17 680	43 208	35 018	662 712	<b>773 261</b>
SIGOULES	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
SERRES ET MONTGUYARD	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- 988</b>	<b>15 631</b>	<b>17 680</b>	<b>43 208</b>	<b>35 018</b>	<b>662 712</b>	<b>773 261</b>

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Recettes d'énergie en € HT en 2023						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
EYMET	- 101	1 455	1 574	3 648	2 791	42 570	<b>51 939</b>
SIGOULES	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
SERRES ET MONTGUYARD	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>- 101</b>	<b>1 455</b>	<b>1 574</b>	<b>3 648</b>	<b>2 791</b>	<b>42 570</b>	<b>51 939</b>

## b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2023 s'élève à 991 € HT.

Le montant des autres services quant à lui se chiffre à 482 € HT sur la même période.

## c) Recettes par commune

COMMUNE	Recettes 2023			TOTAL
	Recettes d'énergie en € HT	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes issues du catalogue de prestations en € HT	
EYMET	<b>51 939</b>	<b>991</b>	<b>482</b>	<b>53 412</b>
SIGOULES	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
SERRES ET MONTGUYARD	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>51 939</b>	<b>991</b>	<b>482</b>	<b>53 412</b>

## d) Éléments comptables et financiers

Les éléments détaillés sont joints en annexe sous format fichier Excel.

Ils comprennent :

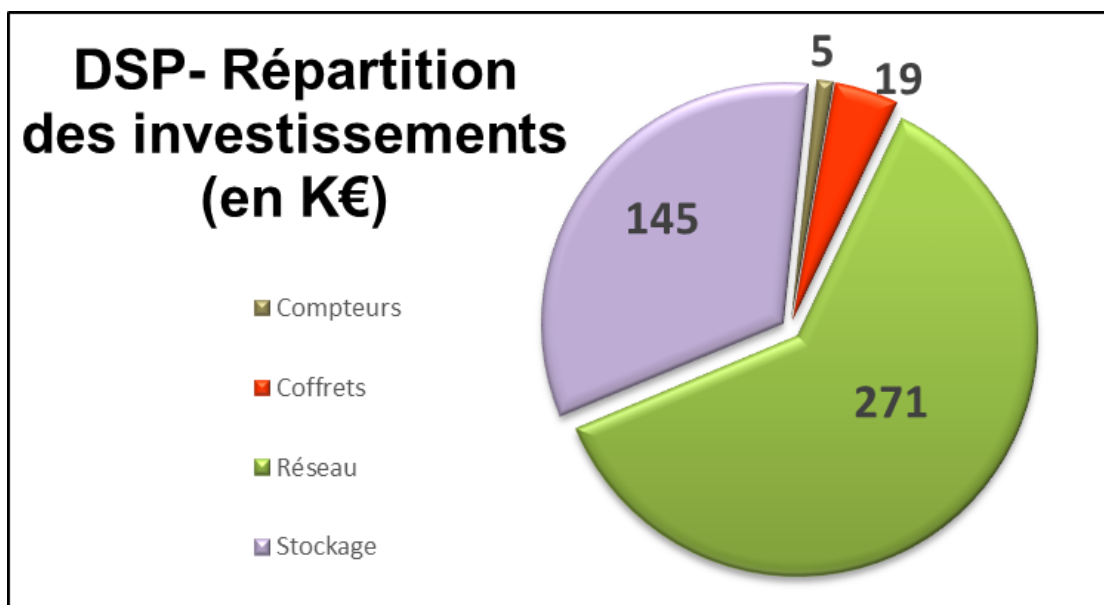
- L'inventaire des ouvrages DSP
- Les charges variables
- Le compte d'exploitation
- Le bilan
- Le compte de stock

## e) Compte d'exploitation

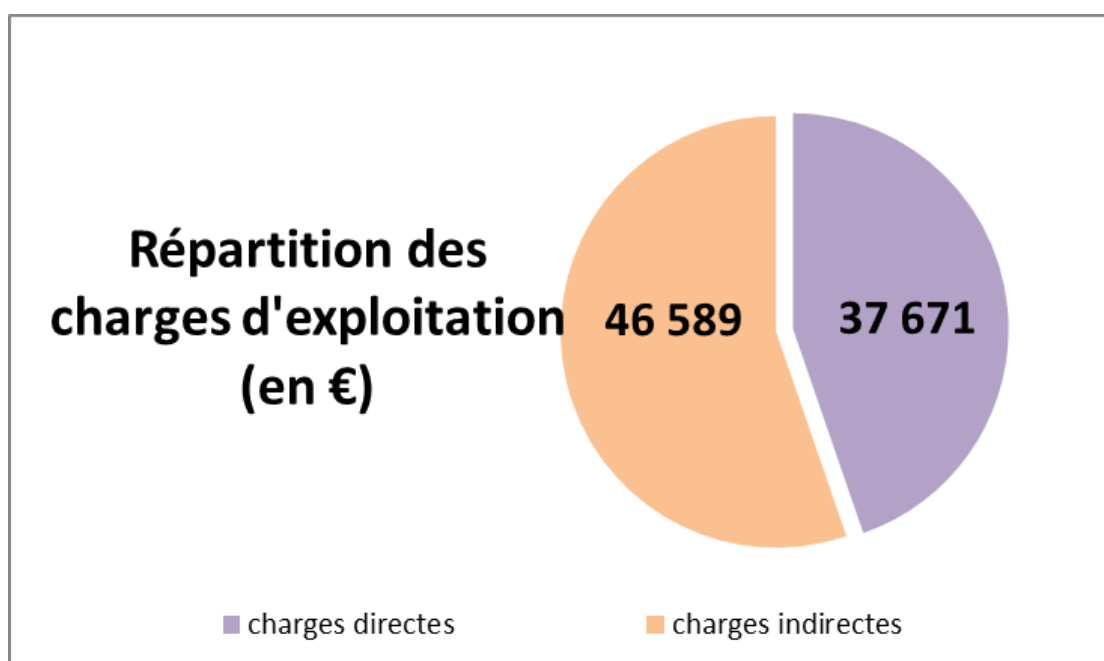
### Compte d'exploitation DSP – SDE 24

	ANNEE		
	2023	2022	2021
<b>CHARGES</b>	<b>84 260</b>	<b>91 606</b>	<b>43 281</b>
Autres promotions des ventes			
Amortissements	24 708	11 163	14 654
Entretien installation gp gplc	4 574	4 614	2 700
Location terrain privé	3 000	3 000	3 000
Redevance concession dsp	4 848	6 554	3 750
Redevance d'utilisation du domaine public	541	195	189
Frais de structure siège	4 200	13 999	1 764
Frais de structure agence	392	441	539
Distribution	4 580	6 325	5 435
Achat gaz	43 796	61 537	48 799
Variation stock gaz	- 6 379	-16 221	-37 547
<b>PRODUITS</b>	<b>53 412</b>	<b>74 383</b>	<b>138 617</b>
Chiffre d'affaires gaz	51 939	72 457	136 609
Abonnement	991	1 800	1 634
Autres prestations	482	126	374
Factures à établir - locations blocs détente	0	0	
<b>RESULTAT</b>	<b>- 30 849</b>	<b>- 17 223</b>	<b>95 335</b>

## f) Dépenses d'investissements à fin 2023



## g) Répartition des charges d'exploitation 2023



## IX. Information et Communication

### Copie des brochures mise à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur [www.primagaz.fr](http://www.primagaz.fr).

## X. Annexes

Veillez trouver ci-joint les éléments suivants :

- a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane
- b. Fiches de renseignements ouvrage Gaz
- c. Rapport RSE 2023
- d. Rapport de surveillance du prestataire SPA
- e. Rapports de maintenance incidents constatés

## XI. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif de mesurage placé sous la responsabilité du Concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de Concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Une installation classique usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
  - Suppression de gaz
  - Manque de pression de gaz
  - Excès de débit

- Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'après l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = Délégation de Service Public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP suivant l'arrêté du 13/07/2000 garantissant le contrat de Concession.
- PCE = point de comptage estimé
- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.
- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.
- Aire de stockage : Ouvrage de type « stockage gaz » qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage de distribution du gaz et desservant un même espace géographique public dépendant d'une même Concession.
- Vanne générale = Organe de coupure du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Consommateur bénéficiant d'une installation intérieure de gaz.